



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2008>

[Thème 4] Travailler à l'unité du syndicalisme de transformation sociale

- FSU - Congrès - Congrès FSU 2016 - Les thèmes du congrès -



Date de mise en ligne : lundi 14 décembre 2015

Description :

Le thème commence par les évolutions du paysage syndical. Si le syndicalisme d'accompagnement n'a pas opéré le rapprochement organisationnel auquel on pouvait s'attendre (CFDT-UNSA), il a néanmoins accentué son orientation sous le gouvernement Hollande avec lequel la proximité idéologique est forte.

L'École Émancipée

Le thème commence par les évolutions du paysage syndical. Si le syndicalisme d'accompagnement n'a pas opéré le rapprochement organisationnel auquel on pouvait s'attendre (CFDT-UNSA), il a néanmoins accentué son orientation sous le gouvernement Hollande avec lequel la proximité idéologique est forte.

La divergence d'orientation avec le syndicalisme de transformation sociale se fait plus nette à mesure que les contre-réformes s'accumulent.

Pour autant, les organisations syndicales de transformation sociale, dont la FSU, subissent le chantage à la responsabilité de la part du gouvernement et peinent à unifier leurs analyses et leurs actions, même s'il y a eu des initiatives interprofessionnelles et sectorielles unitaires intéressantes.

Le gouvernement mène une offensive féroce contre les services publics et les acquis sociaux, avec la caution sociale des syndicats d'accompagnement qui contribue à désarmer les salarié-es. Cela rend plus que nécessaire l'unité dans l'action et une démarche d'unification du syndicalisme de transformation sociale.

Malgré un maigre bilan de sa mise en oeuvre, il faut confirmer le mandat du congrès précédent : la volonté d'oeuvrer à la réalisation d'un « nouvel outil » du syndicalisme de transformation sociale avec la CGT et Solidaires.

Des difficultés objectives demeurent, en particulier une conviction oscillante chez nos partenaires, mais il faut combiner volontarisme politique et démarche pragmatique car, ni le statut quo, ni la fuite en avant ne sont des options possibles avec ce qui nous attend.

Il faudra être vigilant à la tentation de conclure de la difficulté à mobiliser ces 3 dernières années que l'activité gréviste n'est plus possible, en particulier sur le plan inter-professionnel.

La discussion légitime sur l'opportunité de recourir à la grève dans telle ou telle circonstance débouche chez certains sur la délégitimation de celle-ci dans l'absolu, au prétexte que la FSU, dans ses secteurs, ne parviendrait plus à initier des « grèves majoritaires ».

Gardons en tête qu'une grève « minoritaire » n'est pas nécessairement minorisante. D'une part, la légitimité d'une action ne procède pas d'abord de la participation attendue, d'autre part, l'impact d'une action sur un milieu ne se mesure pas uniquement de façon arithmétique.

Un appel à la grève donne une indication de la gravité d'une attaque, une grève peut être un levier de mobilisation par sa portée politique, par le militantisme qu'elle génère. Elle doit être pensée dans un ensemble d'actions visant à mettre en mouvement le milieu et l'opinion.

Les difficultés de mobilisation sur le terrain interpro ne doivent pas amener la FSU à considérer que seules les luttes sectorielles seraient bonnes à mener, car supposées « gagnables ». Elles sont utiles et nécessaires mais pas suffisantes, et dans le contexte d'austérité actuel, peu susceptibles de déboucher par elles-mêmes.

Pour ce qui est du fonctionnement de la FSU abordé en seconde partie, nous voudrions insister sur la nécessité de renouveler, rajeunir et féminiser.

On ne peut pas rester sur une réaffirmation de principe, contenue dans le texte proposé. Il faut, comme cela est déjà le cas dans plusieurs syndicats de la FSU, mettre en place des mesures contraignantes, notamment pour la féminisation des instances.

Il faut consacrer des moyens, aussi bien financiers que de décharge pour permettre la conciliation du militantisme

avec la vie privée, les transitions, le travail à plusieurs, seuls garants d'un renouvellement vital pour la fédération...

La dernière partie traite de l'activité internationale de la FSU. Notre priorité doit être la construction d'un mouvement social européen contre les politiques austéritaires de l'UE. Ĩ

Post-scriptum :

Synthèse toujours

Encore une fois, tant dans le thème que par un amendement statutaire, la règle des 70 % est remise en cause. S'il est affirmé, de façon générale, l'attachement à la majorité qualifiée de 70 %, est néanmoins posée comme faisant problème l'application de cette règle en cas de choix « binaire » comme signer ou pas un accord avec le gouvernement ou l'administration. Il est vrai que la question est plus difficile à traiter.

Une série de propositions, pas toutes contradictoires, sont avancées sur lesquelles les congrès devront se prononcer. Elles nous agréent sauf celle écornant les 70 %.

La proposition faite par UA (abaissement de la majorité à 50 % et minorité de blocage de 30 %) porte en germe une remise en cause globale de la règle des 70 % car une géométrie variable est rarement pérenne.

Or, cette règle est, avec le droit de tendance, ce qui distingue la FSU sur le terrain démocratique, en ce qu'elle oblige à la recherche d'une synthèse la plus large (pour atteindre cette majorité qualifiée de 70 %) et à la prise en compte des points de vue minoritaires.

Il est à noter que la proposition d'UA n'aurait pas permis de signer les accords Sauvadet en 2011 et QVT en 2015, ni même PPCR car les contres dépassaient les 30 %...

On voit par là qu'on ne peut faire l'économie du débat de conviction et de la synthèse, même dans des situations « binaires ».